

**Service Urbanisme**

Montgeron, le

- 5 SEP. 2015

**Montgeron Environnement**

95 rue Aristide Briand  
91230 MONTGERON

Objet : Référendum local sur le PLU  
N/Réf. : 147  
Dossier suivi par JP Gauberthier  
Tél. : 01 70 58 93 60  
[jp.gauberthier@montgeron.fr](mailto:jp.gauberthier@montgeron.fr)

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 9 août dernier concernant le référendum local du 18 septembre sur le PLU.

Un dossier d'explication complet est mis à disposition des Montgeronnais ce 3 septembre et répond aux questions que vous vous posez, mais je tenais à vous répondre plus directement afin de lever toute incompréhension, s'agissant d'un dossier particulièrement important pour l'avenir de la ville. Je sais que sur ce sujet, nous sommes d'accord sur l'essentiel.

La question ne concerne pas l'approbation du PLU en tant que tel car cette décision relèvera du conseil municipal. Il s'agit d'inviter les habitants à se prononcer sur le parti d'urbanisme mis en avant par la Ville dans son PLU arrêté fin 2015. La fin de la question est bien « approuvez-vous la position de la Ville pour protéger Montgeron ? » et non pas « approuvez-vous le PLU de Montgeron ».

Il n'est évidemment pas question de demander aux habitants un « blanc-seing » sur l'ensemble du PLU. Cela ne correspond pas à notre façon de voir les choses et cela ne s'inscrirait pas non plus dans la procédure révision, puisque nous sommes encore dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur qui, seul, permettra de finaliser le dossier dans le détail.

Il est demandé aux habitants s'ils souhaitent conserver le projet de PLU tel qu'il a été arrêté en décembre 2015 (qui sera bien sûr amendé suite aux avis des personnes publiques et à l'enquête publique), là où l'Etat voudrait nous inciter à recommencer totalement la procédure et à « ré-arrêter » un PLU complètement différent et densificateur.

C'est sur cette question fondamentale (et non sur tel ou tel détail du PLU) que nous sollicitons l'avis des habitants car avant d'approuver un PLU définitif, il

convient que la Ville s'assure de leur avis sur les grandes orientations de sa politique d'urbanisme et en fasse part à l'Etat.

**Il ne faut pas se leurrer, le souhait de l'Etat serait en réalité de nous faire revenir peu ou prou au PLU de 2013.** Ce n'est évidemment pas à vous qu'il faut rappeler à quel point ce serait une catastrophe pour Montgeron, puisque cela rouvrirait grand les vannes de l'urbanisation en permettant des immeubles de 18 mètres de haut avenue de la République, en autorisant la transformation de pavillons en copropriété dégradées, ou encore en permettant la réalisation d'immeubles place Piette.

Nous aurons besoin de toutes les énergies pour y faire échec et je sais que nous pourrons compter sur vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Sylvie CARILLON**  
Maire de Montgeron  
Conseillère régionale d'Ile-de-France